



RÉSEAU CLIMAT
DÉVELOPPEMENT

De Paris à Marrakech : l'état des négociations sur le climat

Atelier annuel du RC&D, 9-13 mai 2016 à Casablanca, Maroc

Lucile Dufour
Coordonnateur, Réseau Climat & Développement

1. Quel contexte Post COP21 ?

- ① Une nouvelle donne
- ② La signature de l'accord à New York
- ③ Un jeu d'acteurs redéfini

2. Quels enjeux pour les négociations ?

- ① Définir les règles de mise en oeuvre de l'accord
- ② L'agenda pre-2020 ... toujours là !
- ③ Au delà des négos, un monde nouveau



Quel contexte post COP21 ?

COP21, et après ?

- **Une nouvelle donne après la COP21**
 - Issue de 6 ans de négociations : fin d'un cycle
 - Accord cadre pour plusieurs décennies
 - Accord de Paris comme changement de paradigme : d'une architecture fermée à ouverte, basée sur les CPDN/CDN
- **Quelle mobilisation ?**
 - Très forte mobilisation internationale de tous les acteurs avant et pendant COP21 : moins maintenant ?
 - Changements politiques importants (notamment Secrétariat Général et secrétariat CCNUCC)

Négociations climatiques à un tournant : nouvelle structure, nouveaux objectifs

Signature de l'accord de Paris à New-York

22 Avril 2016 : Un évènement important pour maintenir le momentum ... Mais pas seulement !!



Signature de l'accord de Paris à New-York

- Sur le fond, peu d'annonces concrètes... Surtout de l'affichage politique
- Signature record pour un accord international :
 - 175 pays signataires + 2 depuis
 - 15 ratifications et une vingtaine de promesses pour l'année 2016
- **Conséquence : l'Accord de Paris entrera très certainement en vigueur tôt, avant 2020**
 - Rappel des conditions : 55 Etats représentant 55% des émissions mondiales de GES

Un jeu d'acteurs redéfini

- **De nouveaux leaders dans l'action climatique ?**
 - Accord Chine/US comme démonstration
 - UE en retrait sur ratification : tensions internes sur le partage des efforts, rapport de la Commission européenne peu favorable... La ratification pourrait prendre plusieurs années
- **Un revival de la coalition pour la haute ambition ?**
 - Réunion de la coalition et déclaration à New York

La mobilisation toujours présente au Sud !

- **Le Groupe Afrique : concrétiser les engagements**
 - AMCEN : les grands principes de l'accord de Paris reconnus
 - Mais pas de décisions concrètes sur adaptation/L&D/ énergies
- **Climate vulnerable forum, un acteur montant**
 - 43 Etats vulnérables dont un quinzaine de pays africains
 - Positionnement intéressant sur
 - Ambition / INDC
 - Financements climats (V20)
 - Signature/ratification



Quels enjeux pour les négociations ?

Les orientations stratégiques des présidences



Présidence française

Nouvelle dynamique (Royal)
mais impulsions sur :

- Agenda des solutions
- Energies renouvelables en Afrique
- Genre
- Financements climat



Présidence marocaine

En cours de structuration !
5 priorités affichées pour la COP22

- Adaptation et Pertes et dommages,
- Financements climat,
- Renforcement de capacités,
- Pre2020
- Faire de la COP22 la COP de l'action et des vulnérabilités

→ Capitaliser sur ces priorités dans le plaidoyer

L'action pre-2020

- **Pourquoi ?**

- Agir avant l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour garder une chance de respecter les objectifs de l'accord

- **Sur quoi se concentrer ?**

- ① **Les financements pre-2020** : atteindre l'objectif des 100 milliards avec une feuille de route claire, augmenter les financements dédiés à l'adaptation
- ② **L'ambition pre-2020** : obtenir une révision des CPDN lors du dialogue facilitatif de 2018

Définir les règles de mise en œuvre

- **Pourquoi ?**

- L'accord de Paris donne seulement un cadre, il ne précise pas la plupart des règles de mise en œuvre
- Si l'accord entre en vigueur rapidement, les règles doivent être établies au plus vite !

- **Sur quoi se concentrer ?**

- ① Les standards sur la soumission et le contenu des CPDN
- ② La méthodologie de comptabilisation des flux financiers
- ③ Les mécanismes de MRV
- ④ Le fonctionnement du bilan mondial

→ **Il faudra fixer des priorités !**

Au delà des négociations...

- **De nouveaux cadres d'actions notamment à travers les acteurs non étatiques :**

- Agenda de l'action
- Implication des entreprises, collectivités etc...

- **La mise en cohérence au niveau national : tout reste à faire pour concrétiser l'accord !**

- S'assurer que les principes de l'accord de Paris sont bien respectés et mis en oeuvre au niveau national
- Suivre l'évolution des INDCs

Grandes dates à venir

- **Bonn** : du 16 au 26 mai (+ une autre session)
- **G7** : 26 et 27 mai prochain au Japon
- **Dialogue de Petersberg sur le climat** : du 3 au 5 juillet
- **G20** : 4-5 septembre prochain en Chine (avec notamment des discussions sur la finance verte)
- **Sommet climate chance** : du 26 au 28 septembre à Nantes pour les acteurs non étatiques
- **COP22** : 7-18 novembre à Marrakech

Restons mobilisés !